

## Coût du crédit et production de crédit en Nouvelle-Calédonie au 1<sup>er</sup> trimestre 2015

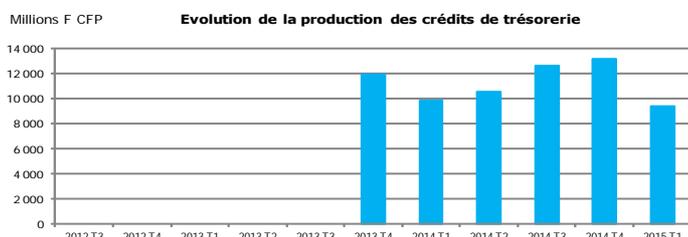
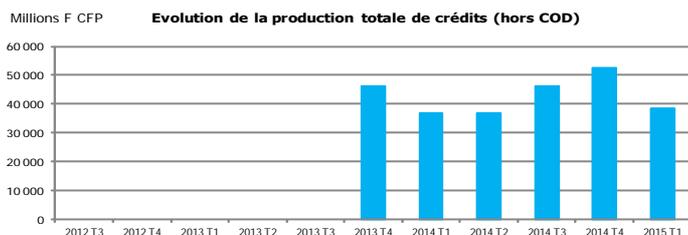
Au premier trimestre 2015, la **production de crédit** diminue de 27,0 % en glissement trimestriel comme chaque année à pareille période en raison de la saisonnalité. La production de crédit progresse cependant de 4,1 % en glissement annuel, signe d'une activité économique mieux orientée. Sur un an, la progression sensible des crédits à l'habitat (+40,1 %) permet de compenser la contraction des octrois de crédits à l'équipement, et des crédits de trésorerie dans une moindre mesure (respectivement -25,9 % et -5,0 %).

L'enquête sur le **coût du crédit aux entreprises** fait ressortir des situations contrastées sur le trimestre : le taux moyen pondéré des crédits à moyen et long termes augmente de 18 points de base (pb) après deux trimestres consécutifs de baisse, ainsi que l'escompte dans une moindre mesure (+8 pb). A l'inverse, le taux moyen des découverts s'affiche en repli de 10 pb (après +15 pb précédemment), et la baisse du taux moyen des autres crédits à court terme accélère (-86 pb), en grande partie en raison de deux opérations atypiques (sans ces opérations, la diminution aurait été de 28 pb). En France métropolitaine, l'enquête fait ressortir une baisse sensible des taux moyens des différents crédits aux entreprises par rapport à octobre 2014, seul le taux d'escompte restant relativement stable.

L'enquête sur le **coût du crédit aux particuliers** fait ressortir une tendance à la baisse sur le trimestre : le taux moyen pondéré des crédits à l'habitat se contracte de 15 pb, alors que ceux des découverts et des crédits à la consommation baissent plus modérément (respectivement -9 pb et -8 pb). Le taux moyen pondéré des crédits à l'habitat continue à baisser en métropole (-19 pb) alors que celui des crédits à la consommation ressort quasi inchangé (-2 pb).

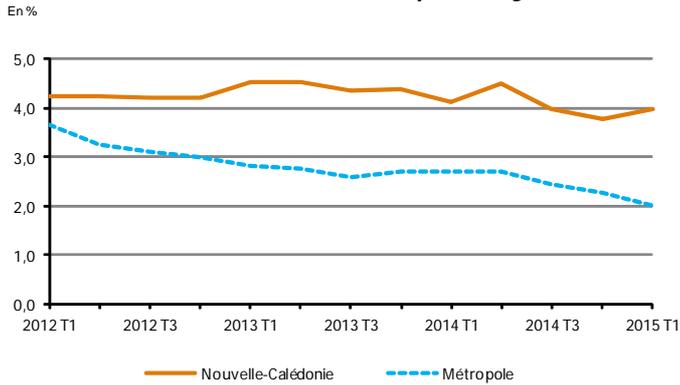
### ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CRÉDIT

En millions de F CFP	Entreprises	Particuliers	Autres agents	TOTAL
Créances commerciales	6 004	0	68	<b>6 073</b>
Crédits de trésorerie	2 990	6 367	0	<b>9 357</b>
Crédits à l'équipement	5 623	0	223	<b>5 846</b>
Crédits à l'habitat	3 489	9 670	0	<b>13 158</b>
Crédit-bail et opérations assimilées	936	1 119	0	<b>2 055</b>
Autres crédits	1 770	139	0	<b>1 909</b>
<b>TOTAL</b>	<b>20 812</b>	<b>17 294</b>	<b>291</b>	<b>38 397</b>
<b>Total trimestre T-1</b>	<b>29 033</b>	<b>21 993</b>	<b>1 603</b>	<b>52 629</b>
<b>Variation trimestrielle en %</b>	<b>-28,3%</b>	<b>-21,4%</b>	<b>-81,9%</b>	<b>-27,0%</b>
<b>Total trimestre T-4</b>	<b>21 372</b>	<b>14 924</b>	<b>587</b>	<b>36 884</b>
<b>Variation sur un an en %</b>	<b>-2,6%</b>	<b>15,9%</b>	<b>-50,5%</b>	<b>4,1%</b>

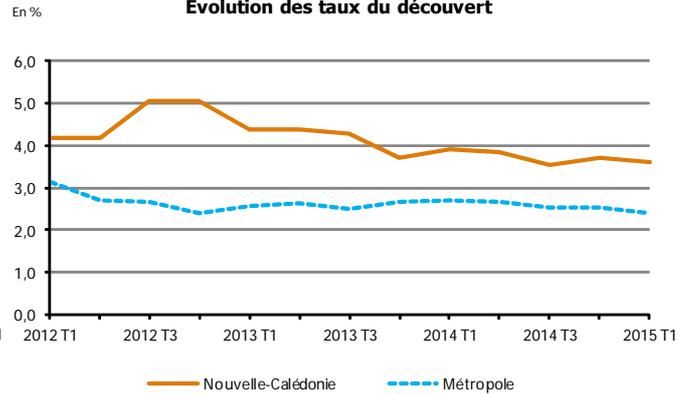


# ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES

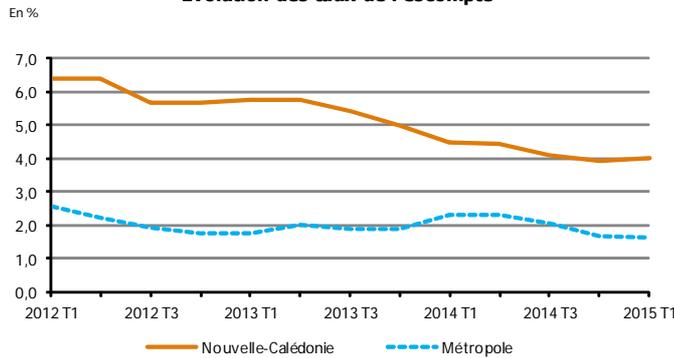
Evolution des taux des crédits à moyen et long termes



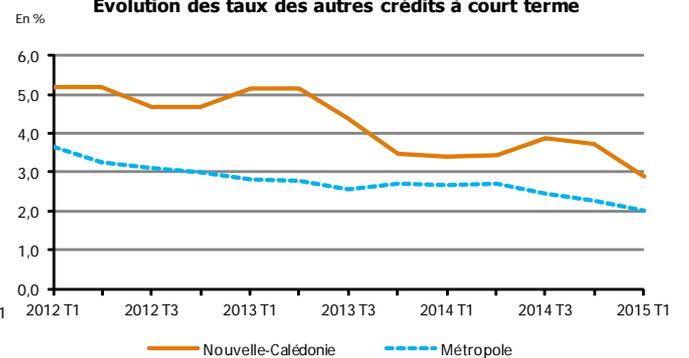
Evolution des taux du découvert



Evolution des taux de l'escompte



Evolution des taux des autres crédits à court terme



Taux moyens débiteurs en %	Taux moyen pondéré global		dont Tranche 1 : ≤ 1 819 K CFP		dont Tranche 2 : > 1 819 et ≤ 5 458 K CFP		dont Tranche 3 : > 5 458 et ≤ 9 096 K CFP	
	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole
<b>Escompte</b>								
2014 T4	3,95	1,67	5,90	3,13	5,34	3,53	5,08	3,17
<b>2015 T1</b>	<b>4,03</b>	<b>1,65</b>	<b>5,69</b>	<b>2,85</b>	<b>5,34</b>	<b>3,07</b>	<b>5,63</b>	<b>3,10</b>
<b>Découvert</b>								
2014 T4	3,69	2,53	10,26	9,92	7,99	6,42	6,23	4,63
<b>2015 T1</b>	<b>3,59</b>	<b>2,38</b>	<b>10,11</b>	<b>9,65</b>	<b>7,84</b>	<b>6,77</b>	<b>6,05</b>	<b>5,27</b>
<b>Autres crédits à court terme</b>								
2014 T4	3,74	1,74	5,96	3,14	5,23	2,88	n.s.*	2,70
<b>2015 T1</b>	<b>2,88 (1)</b>	<b>1,49</b>	<b>5,87</b>	<b>2,91</b>	<b>4,75</b>	<b>2,42</b>	<b>n.s.*</b>	<b>2,41</b>
<b>Crédits à moyen et long termes</b>								
2014 T4	3,79	2,28	5,81	2,67	5,83	2,43	5,10	2,44
<b>2015 T1</b>	<b>3,97</b>	<b>2,02</b>	<b>6,43</b>	<b>2,42</b>	<b>5,81</b>	<b>2,23</b>	<b>4,95</b>	<b>2,17</b>

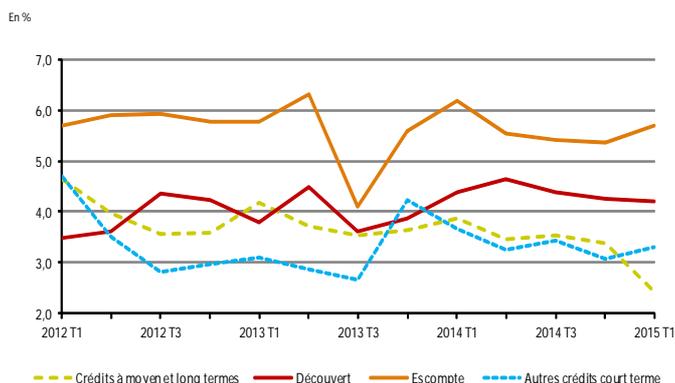
NB : La répartition par tranche en milliers de F CFP est en fonction du montant du crédit octroyé.

(1) 3,46 % sans les deux opérations atypiques réalisées par une banque de la place

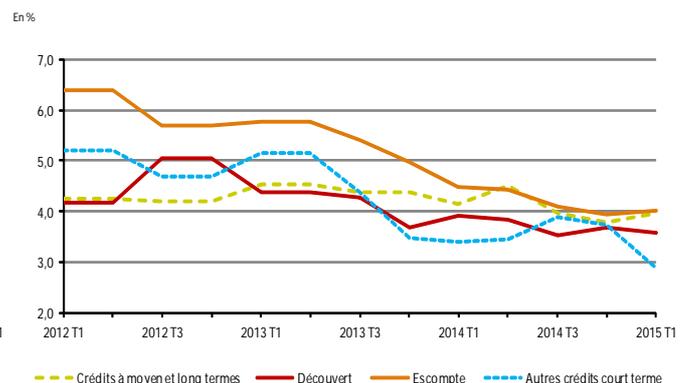
\* Non significatif compte tenu d'un nombre d'observations insuffisant (inférieur à 20)

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

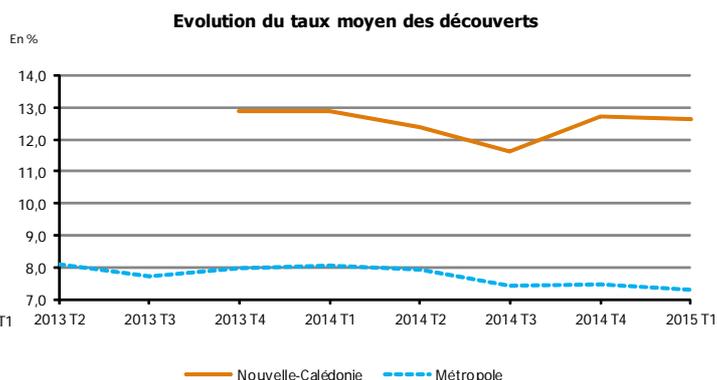
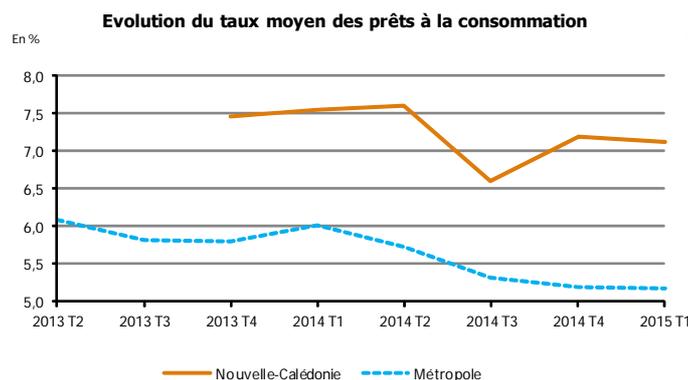
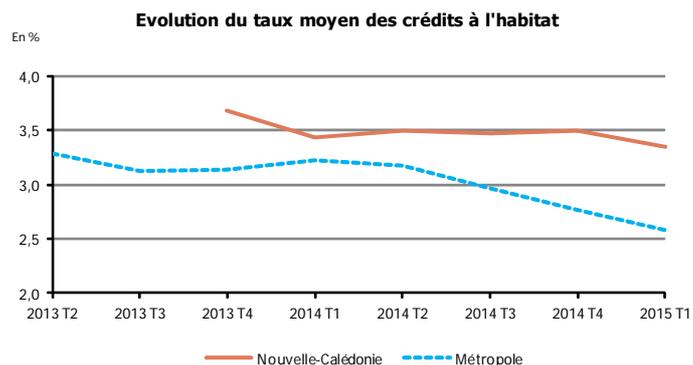
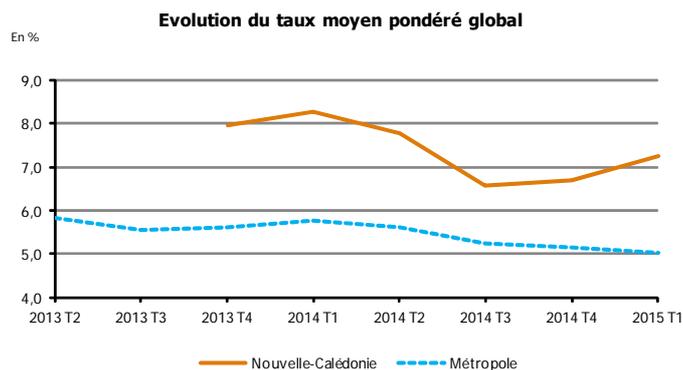
Polynésie française



Nouvelle-Calédonie



# ÉVOLUTION DU COÛT DU CRÉDIT AUX PARTICULIERS



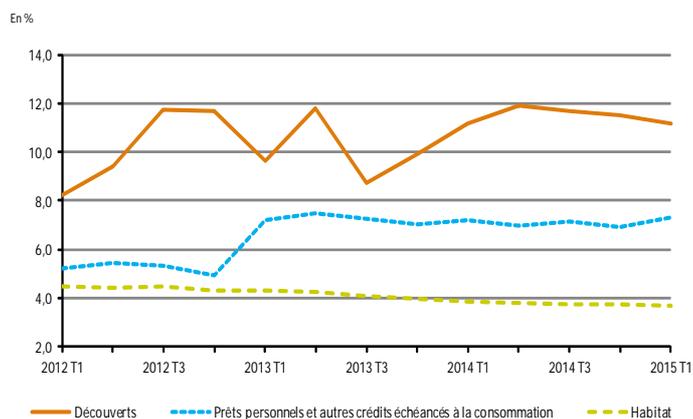
Taux moyen débiteurs en %		2014 T1	2014 T2	2014 T3	2014 T4	2015 T1	Variations	
							1 an	1 trim
<b>Nouvelle-Calédonie</b>	Découverts	12,87	12,38	11,62	12,71	12,62	-0,25	-0,09
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	7,55	7,61	6,6	7,20	7,12	-0,43	-0,08
	Habitat	3,43	3,50	3,47	3,50	3,35	-0,08	-0,15
	<b>TMPG*</b>	<b>8,28</b>	<b>7,78</b>	<b>6,56</b>	<b>6,69</b>	<b>7,24**</b>	<b>-1,04</b>	<b>0,55</b>
<b>Métropole</b>	Découverts	8,05	7,95	7,44	7,45	7,31	-0,74	-0,14
	Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation	6,02	5,72	5,32	5,19	5,17	-0,85	-0,02
	Habitat	3,23	3,17	2,96	2,77	2,58	-0,65	-0,19
	<b>TMPG*</b>	<b>5,77</b>	<b>5,61</b>	<b>5,24</b>	<b>5,14</b>	<b>5,02</b>	<b>-0,75</b>	<b>-0,12</b>

\* Taux moyen pondéré global

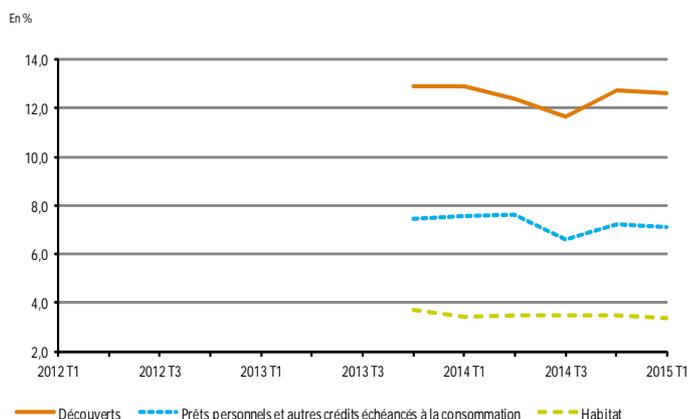
\*\* TMPG de la Nouvelle-Calédonie progresse, malgré la baisse de ses principales composantes. Cette évolution contraire s'explique par un effet de structure, le poids des crédits à l'habitat (octroyés à des taux moyens nettement inférieurs à ceux des autres catégories) est en effet sensiblement plus faible qu'au quatrième trimestre 2014, période de l'année où la production de crédits à l'habitat est traditionnellement élevée.

## Évolution des taux moyens débiteurs par géographie

### Polynésie française



### Nouvelle-Calédonie



## MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur le coût du crédit est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux particuliers. L'enquête exploite 53 991 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du premier trimestre 2015.

## PRODUCTION DE CRÉDIT

Les données sur la production de crédit présentées dans cette note reprennent de façon exhaustive l'ensemble des crédits octroyés au cours du trimestre. Les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les crédits à l'équipement, les crédits à l'habitat, les comptes ordinaires débiteurs, les crédits bails ainsi que les « autres crédits » sont décomposés pour chaque catégorie d'agent (entreprises, particuliers et « autres agents »).

## COÛT DU CRÉDIT

Le calcul du coût moyen se fonde sur le taux effectif au sens étroit (TESE), c'est-à-dire la composante « intérêt » du taux effectif global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux entreprises sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à court terme » désignent les crédits de durée inférieure ou égale à 2 ans, tandis que les « crédits à moyen et long termes » sont d'une durée initiale strictement supérieure à 2 ans.

La catégorie des « découverts » rassemble les découverts (au sens strict), ainsi que les crédits permanents (facilité de caisse).

La catégorie « escompte » regroupe l'escompte (au sens strict), les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT)

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours du trimestre de référence. Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, le financement des ventes à tempérament et les crédits revolving.

Les taux issus de moins de 30 observations sont signalés par un astérisque (\*).

À la suite d'un changement méthodologique et des typologies des catégories de crédit intervenu en octobre 2013, les taux moyens par catégories calculés à partir de l'enquête du quatrième trimestre 2013 ne sont pas directement comparables avec ceux des enquêtes précédentes.